Les Suisses votent pour surveiller les « terroristes potentiels » dès 12 ans

13/06/2021 à 16h10



Bleu : Oui
Rouge : Non

[…]

Selon les projections, une majorité des électeurs (57 %) a apporté son soutien dimanche à la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme, malgré les mises en garde de nombreux acteurs, y compris de l'ONU et Amnesty International.

La police pourra mieux les surveiller, limiter leurs déplacements et les obliger à participer à des entretiens. Tout ceci dès l'âge de 12 ans. A partir de 15 ans, les personnes pourront par ailleurs être assignées à résidence pendant neuf mois, moyennant l'approbation d'un tribunal.

Les opposants de gauche à la loi estiment qu'elle ne respecte pas les droits fondamentaux et les droits de l'homme, et qu'elle met en danger l'héritage du pays en matière de droits humains.

Le gouvernement assure que les droits fondamentaux seront garantis et fait valoir que les programmes de déradicalisation

sont insuffisants face à la menace que représentent certaines personnes.

Même si la Suisse a été épargnée par les attentats djihadistes qui ont frappé l'Europe, la menace reste « élevée » selon les autorités, qui ont fait valoir qu'« en 2020 deux attaques au couteau, probablement à "motivation terroriste", ont eu lieu », à Morges et Lugano.

[…]

DNA